



**DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION**  
**AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 31 janvier 2020**

**Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA**

En préambule de ce CTA, nous tenons à vous faire part de notre incompréhension concernant la transmission tardive des documents.

C'est à 10h36 ce matin que nous avons reçu la synthèse des propositions des organisations syndicales ainsi que les deux documents LDGA modifiés.

Dans ces conditions, nous n'avons pas été matériellement en mesure de les analyser de façon sereine et surtout de consulter nos militants académiques.

Nous le regrettons fortement et ne comprenons pas cette méthode de travail.

Sur le fond, **l'UNSA Éducation** souhaite rappeler sa vive opposition à la loi pour la transformation de la fonction publique qui nous amène aujourd'hui à ce CTA consacré aux LDGA. Le gouvernement a délibérément choisi de laisser seuls les agents face à leur employeur. L'absence de transparence et de médiation collective via les représentants du personnel conduira à cultiver l'amertume et la défiance.

Tout au long de l'année 2018/2019 nous vous avons fait part de nos inquiétudes. Vos réponses qui se voulaient rassurants ont bien changé : fin des groupes de travail durant toutes les phases des opérations de mouvements Inter et Intra, aucune communication de documents, pas de vérification de barèmes avec les délégués des personnels, plus de possibilités d'interpeller les services sur les situations délicates...

C'est une mise à l'écart des syndicats que nous dénonçons haut et fort !

Les collègues se trouvent privés de l'expertise des délégués du personnel. Pour mémoire, 300 fiches navettes rédigées lors des vérifications barèmes de l'intra des certifiés/agrégés en 2019 soit 13 % d'erreurs relevées.

Enfin, nous rejetons fermement la volonté ministérielle de développer les postes à profil.

Ce profilage ne peut conduire qu'à l'arbitraire, au mieux à l'immobilisme et au clientélisme !

***Pour l'UNSA Éducation***

***Serge RAVEL***  
***Zohra OUCHCHANE***  
***Sophie DESCAZAUX***